

## **Arrêté du 27 août 1987 relatif aux matériaux et objets en aluminium ou en alliages d'aluminium au contact des denrées, produits et boissons alimentaires**

Cet arrêté fixe les prescriptions devant être satisfaites par les matériaux et objets en aluminium ou en alliages d'aluminium mis ou destinés à être mis au contact des denrées, produits et boissons alimentaires.

**Mots-clés : aluminium ; critère de pureté ; métal ; bonnes pratiques de fabrication**

---

**Fichier(s) joint(s) (0):**

**Article(s) relatif(s) (4):**

Fiche aluminium et alliages d'aluminium – Fiche n°1 aluminium revêtu, usage unique, contact longue durée (emballages) (en français et en anglais)

Fiche aluminium et alliages d'aluminium – Fiche n°2 aluminium revêtu, usage répétitif, contact courtes durées (en français et en anglais)

Fiche aluminium et alliages d'aluminium – Fiche N°3 aluminium non revêtu, usage unique, contact durée variable (en français et en anglais)

Fiche aluminium et alliages d'aluminium – Fiche N°4 aluminium non revêtu, usage répétitif, contact de durée variable (en français et en anglais)

**Lien(s) externe(s) (0):**